

donc nécessaire de les enlever promptement. S'il faut déplacer les œufs dans l'auge, que cela soit fait délicatement au moyen d'un crayon ou pinceau à poil de chameau. Ils peuvent être balayés doucement dans une cuillère si on désire en enlever quelques-uns de l'auge. Une auge peut être vidée en la levant hors de l'eau et en la renversant adroitement dans un plat. On ne doit jamais toucher de la main les œufs, et on enlève mieux les œufs morts avec des pinces de bois.

Les boîtes à incubation et à élevage ont besoin d'être noircies à l'intérieur. La carbonisation est de beaucoup préférable au vernis noir. La peinture noire doit être évitée. On applique fortement des fers chauds de 20 ou 28 livres sur la surface qu'il s'agit de carboniser. Toutes les boîtes, auges, etc., après carbonisation, vernissage etc., doivent être bien trempées dans l'eau avant de commencer les opérations d'incubation.

Quand les alevins commencent à éclore, ils arrivent en si grands nombres qu'ils faut des réservoirs spéciaux pour les y transférer. Quelques uns des alevins ne peuvent se libérer seuls de la coquille ou capsule de l'œuf et ont besoin d'aide, ce qui se fait au moyen d'un pinceau à poil de chameau. Le petit poisson n'a pas plus de deux heures d'existence qu'il possède assez d'intelligence pour fuir vivement le danger. Il faut une certaine agilité pour le capturer avec une cuillère. Un épervier en gaze fine ou en zinc perforé fera l'affaire.

Les conditions suivantes doivent être observées dans l'élevage des alevins :

1. Il ne faut pas qu'ils soient exposés à beaucoup de lumière.

2. Ils n'ont pas besoin de nourriture avant que le sac de jaune attaché à chaque alevin soit entièrement absorbé.

3. Les empêcher de se réunir en masse, car leur corps étant comme une gelée, ce grouperait occasionnerait suffocation et mort.

4. Couvrir la sortie avec une gaze fine afin d'empêcher la queue et le sac de jaune de quelques-uns des alevins de passer à travers, et quelquefois les repousser doucement de l'endroit de la sortie.

Avant la disparition du jaune, l'alevin de truite pignoche des miettes de pâture, mais il peut être nourri avec du frai dur de poissons plats, de maquereau ou d'autres poissons avec de petits œufs qui aisément répandus parmi les alevins affamés. Le foie et les moules de ro-

chers hachés menus, font une bonne pâture ; mais il faut leur en donner très peu à la fois, car les fragments qui tombent au fond du réservoir, souillent l'eau. Les opinions diffèrent sur les avantages de déposer les alevins dans les grands cours d'eau, ou de les garder jusqu'à l'âge d'un an.

Une petite partie seulement des alevins, peuvent être élevés artificiellement dans les conditions les plus favorables, et leur croissance est toujours arrêtée, comparés à ceux qui sont dans leurs habitacles naturels. La distribution des alevins, peu de temps après leur éclosion et avant que le sac de jaune ait entièrement disparu, possède plusieurs avantages. Dans une expérience bien connue, on a constaté que les alevins qui avaient été distribués de bonne heure avaient atteint en neuf jours, quatre fois la taille de ceux de la même couvée qui avaient été retenus dans les auges d'élevage. Il n'y a pas de doute, non plus, que les alevins d'un an, élevés artificiellement, apprennent à compter sur une protection et une subsistance artificielles, et ne sont pas faits pour affronter les périls des eaux naturelles lorsqu'ils y sont déposés. Cependant, quoique pas plus d'un alevin d'un an sur dix, puisse être élevé, c'est encore un gain considérable sur l'élevage naturel, qui est certainement accompagné de la destruction de 999 sur 1.000 alevins éclos sur les frayères naturelles.

Un alevin de saumon pesant moins de deux grains, il en faut donc près de 250 pour former une once ; ce pendant, en seize mois, il acquiert un poids de 2 onces, et vingt mois plus tard, devenu saumonelle, il se rend à la mer et ne tarde pas à devenir saumoneau de 7 ou 8 livres, c'est-à-dire qu'en trois ou quatre mois il a augmenté de 68 fois son poids, et il peut continuer ainsi jusqu'à ce qu'il atteigne un poids de trente livres—soit un accroissement de 115,000 fois son poids primitif. Par des expériences faites il y a plus de trente ans, feu le duc d'Atholl a clairement établi la proportion de la croissance en fixant un fil de cuivre autour de la queue de trois saumons. Ils descendaient à la mer et pesaient 10, 11½ et 12½ livres. Six mois plus tard ils étaient repris en revenant de l'océan à la rivière, et ils accusaient en poids une étonnante augmentation de 17, 18 et 19 livres.

Les étangs à truite destinés à l'élevage et à l'engraissement devraient être :

1. Pourvus d'une bordure en bois

carbonisé qui vaut bien mieux que des rives de terre baignées par l'eau, 2. Inclinés au nord et abrités du côté de l'est.

3. Pas de plus profonds que de 5 à 8 pieds, ni moins que de 3 pieds aux extrémités. La sortie doit toujours être peu profonde. Mais la truite croîtra d'une manière luxurieuse dans 18 à vingt pieds d'eau, bien qu'elle devienne capable de se soustraire à tout contrôle—ce qui est au détriment de la pisciculture.

4. Abrités de façon à ce que le poisson ait de l'eau fraîche en été. Des arbres ou des clôtures en bois faisant saillie préviennent une température élevée, qui est nuisible.

5. A l'abri des ennemis terrestres et aquatiques, tels que les anguilles, les rats, les dytiques, les insectes et quelques oiseaux, plusieurs animaux et oiseaux qui ne dévorent jamais de poissons, sont cruellement mis à mort sur simple soupçon. C'est ainsi, qu'en Angleterre, le merle d'eau a été massacré sans pitié, bien qu'un examen de centaines de victimes ait établi qu'il ne se nourrit que d'insectes et de pucerons qui détruisent les œufs de poisson et le fretin. Un pisciculteur a confessé publiquement, que pendant des années, il avait tué ses meilleurs amis, car il n'avait pu trouver traces d'œufs ni de poissons dans les aliments digérés de ces oiseaux. Il est probable que les rats musqués et autres rongeurs vivent uniquement de feuilles, de racines et autres matières végétales. Il faut, cependant, empêcher les vrais ennemis du poisson, de faire des incursions dans les étangs.

Un mot d'avertissement trouve ici sa place, à cause de l'opinion généralement répandue que la carpe allemande et d'autres poissons communs mérite l'attention des pisciculteurs. Dans des eaux pures et fécondes comme celles du Canada, qui abondent en truite, saumon et autres poissons de haute valeur, ces espèces inférieures seraient positivement un fléau si on les introduisaient. Elles croissent vite et résistent aux conditions les plus défavorables, et leur propagation dans les eaux canadiennes serait presque un crime, car elle amènerait la destruction de la pâture dont vivent nos espèces indigènes plus relevées et partant, les chasserait de nos rivières et de nos lacs.

Même parmi les salmonides il y a des variétés qui devraient être regardées avec défaveur, spécialement celles qui viennent du côté européen. La truite allemande et la truite autrichienne, portant des ger-